



### ■ Pourquoi est-ce important pour les intermédiaires ?

#### Dialogue social sectoriel des assurances

Dans le cadre du dialogue social sectoriel des assurances de l'UE (ISSD), le BIPAR participe aux réunions régulières du Comité ISSD, composé d'organisations représentant les employés et les employeurs ("partenaires sociaux"). Le BIPAR participe à ces réunions du côté des employeurs, avec des représentants d'Insurance Europe et de l'AMICE (Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe). Au cours de ces réunions, les participants échangent principalement des bonnes pratiques sur différents sujets et, dans la mesure du possible, travaillent à l'élaboration de déclarations communes.

#### Dialogue social intersectoriel

En janvier 2023, la Commission européenne a proposé une recommandation du Conseil qui indique comment les pays de l'UE peuvent renforcer le dialogue social et la négociation collective au niveau national. Elle a par ailleurs présenté une communication sur le renforcement et la promotion du dialogue social au niveau de l'UE.

Le BIPAR participe aux discussions intersectorielles sur le dialogue social, en particulier dans le cadre de la révision du dialogue social de l'UE.

### ■ Etat des lieux

#### Dialogue social intersectoriel

En 2022 et 2023, le BIPAR a cosigné plusieurs lettres conjointes intersectorielles avec les partenaires sociaux (employeurs et représentants syndicaux) adressées à la Commission européenne concernant la **révision des règles sur le financement des Comités de dialogue social sectoriel européen**.

Il s'agissait d'une réaction aux projets de la Commission qui devraient viser à promouvoir l'implication des partenaires sociaux au niveau de l'UE, mais qui comprennent également des approches alternatives sur l'organisation des Comités de dialogue social sectoriel tels que le dialogue social sectoriel des assurances auquel le BIPAR participe (avec moins de soutien financier et technique).

En octobre 2023, le BIPAR a cosigné, avec les autres associations d'employeurs du secteur des assurances, une **lettre intersectorielle des employeurs** adressée à la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Les associations d'employeurs impliquées dans le dialogue social au niveau européen y expriment leur intérêt pour l'intention de la Commission d'organiser un nouveau **Sommet des partenaires sociaux à Val Duchesse**. La lettre conjointe indique que la **dimension sectorielle** du dialogue social devrait être mise en avant lors de ce nouveau Sommet. Cela permettrait de mettre en évidence non seulement les défis communs, mais aussi la remarquable diversité des industries de l'UE.

Le 31 janvier 2024, les quatre partenaires sociaux interprofessionnels de l'UE, la Commission européenne et la Présidence belge ont signé la **"Déclaration tripartite pour un dialogue social européen fructueux"**<sup>1</sup> de Val Duchesse. Cette déclaration témoigne d'un engagement renouvelé à renforcer le dialogue social au niveau de l'UE et à unir les forces pour relever les principaux défis de nos économies et de nos marchés du travail. Toutefois, elle ne contient aucune référence spécifique au dialogue social sectoriel. L'objectif de la déclaration est de soutenir les entreprises prospères, les emplois et les services de qualité ainsi que l'amélioration des conditions de travail.

Le texte reconnaît que le dialogue social est un élément fondamental du modèle social européen, qui contribue à la prospérité économique, à l'amélioration des conditions de vie et de travail, à la compétitivité des entreprises de l'UE et à l'anticipation et à la gestion du changement, par exemple dans le contexte des transitions verte et numérique. La Commission mettra en place un envoyé spécial pour le dialogue social européen afin de promouvoir et de renforcer le rôle du dialogue social aux niveaux européen et national. Un pacte pour le dialogue social européen sera également lancé : une série de réunions bipartites et tripartites visant à déterminer comment renforcer davantage le dialogue social au niveau de l'UE. Il s'agit notamment du soutien institutionnel et financier de l'UE et du renforcement des capacités, ainsi que d'une approche bipartite convenue pour

<sup>1</sup> La première réunion de Val Duchesse, qui a vu la naissance du dialogue social européen, a été organisée par l'ancien Président de la Commission, Jacques Delors, en 1985



la négociation, la promotion et la mise en œuvre d'accords entre partenaires sociaux. L'objectif est de conclure le pacte au début de l'année 2025.

Le 16 avril 2024, dans le cadre du pilier européen des droits sociaux, la "Déclaration de La Hulpe sur l'avenir de l'Europe sociale" a été signée. Il s'agit d'une déclaration interinstitutionnelle signée par les institutions européennes (Commission, PE et Conseil de l'UE), les partenaires sociaux et la société civile. L'objectif de la déclaration est de préparer le futur agenda social pour la période 2024-2029 et de reconfirmer le pilier européen des droits sociaux comme la boussole de la politique sociale de l'UE pour les années à venir.

La déclaration contient un titre intitulé "Faire du dialogue social un pilier de la démocratie". Conformément à la déclaration de Val Duchesse, les signataires réaffirment le **caractère indispensable d'un dialogue social efficace au niveau de l'UE**, en tant que composante fondamentale du modèle social européen et de la démocratie européenne. Il améliore les conditions de travail et contribue à l'objectif commun de faire de l'UE le meilleur endroit où vivre, travailler et faire des affaires. Les signataires soulignent que le dialogue social et la négociation collective restent des outils essentiels pour façonner les transitions en cours. Ils appellent à un renforcement du dialogue social européen interprofessionnel et sectoriel, à un soutien continu aux partenaires sociaux et à leurs accords, ainsi qu'à l'implication des partenaires sociaux dans l'élaboration des politiques de l'UE, y compris dans la mise en œuvre de la transition verte. Du côté des employeurs, la déclaration a été signée par SME-United, mais pas par Business-Europe.

### ■ Liens

- [Recommandation du Conseil](#)
- [Communication de la Commission](#)
- ["Déclaration tripartite pour un dialogue social européen fructueux" de Val Duchesse](#)
- [Déclaration de La Hulpe sur l'avenir de l'Europe sociale](#)